

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOUPILLIERES



**Date de convocation**  
**29 septembre 2017**

**L'an deux mille dix-sept**  
**Le 13 octobre 2017 à 20 heures,**  
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Goupillières,  
sous la Présidence de Mr JEAN Raymond.

**Date d'affichage**  
**9 juin 2017**

**Etaient présents :**  
Mme BAUDRY Mireille, M. JEAN Raymond, M. LOISEIL Olivier, M. JEAN  
Stéphane, M. MOKRY Germain, M. MARGOT Gilles, Mme MELEARD Muriel,  
Mme FRANCOIS Régine, M. PAUL Romaric

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :**

**Nombre de conseillers**  
**En exercice : 9**  
**Présents : 9**  
**Absents :**

Le compte rendu de la précédente réunion a été lu et approuvé.

### 1) PROGRAMME DE DEPLOIEMENT AU TRES HAUT DEBIT

Notre commune fait partie des 158 communes du réseau Yvelines Fibre.

Le déploiement du très haut débit dans notre commune sera installé au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Le réseau Yvelines Fibre est déployé sur le domaine public, à partir d'un nœud de raccordement optique et d'armoires de rue, via une infrastructure souterraine ou aérienne, en fonction du génie civil disponible.

Le réseau s'arrête devant les habitations. Le raccordement final est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet que vous aurez choisi.

### 2) ACCESSIBILITES AUX PERSONNES HANDICAPEES

Selon notre agenda approuvé d'accessibilités aux personnes handicapées, nous avons demandé un devis à la société EURL LECUYER et à l'entreprise PAUL.

Nous allons procéder aux travaux d'accès à la mairie et à la salle des fêtes avant fin 2017.

3) **PANNEAUX STOP (Rue de l'église / Rue Vallée Penaut) ET LIMITATION DE VITESSE (SUR LE CD11)**

Les panneaux « stop » seront installés afin de pouvoir avoir une limitation de vitesse à 70km/h sur le CD11.

Les travaux sont inclus dans notre contrat triennal d'aide à la voirie.

La demande d'arrêté attributif de subvention est en cours.

Montant des travaux : 1871.67 euros HT.

Montant de la subvention demandée : 1310.16 euros HT, soit 70% du HT.

4) **TRAVAUX GARAGE Monsieur TONDELLIER Sébastien**

La toiture de son garage étant détériorée par la rouille, l'ensemble du conseil municipal approuve la demande de réaliser des travaux de rénovation du garage de Monsieur Tondellier Sébastien et fournira le bac acier. Monsieur TONDELLIER Sébastien s'engage à faire l'installation.

Montant des travaux : 726.00 euros HT.

5) **DEMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

La démission de Mme BRUNET Gisèle a été acceptée par M. Le Sous-préfet.

6) **TRAVAUX DE VOIRIE :**

Réalisation d'un regard avaloir (Vallée Penaut), renforcement des bords de route (Route de Villiers-Le-Mahieu) et remise à niveau du regard d'eau pluviale se trouvant rue de l'église au niveau de la rue de la Marianne.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve la demande de travaux.

Montant des travaux : 2197.00 euros HT

Montant de la subvention demandée : 1537.00 euros HT, soit 70% du HT.

7) **MODIFICATION DES STATUTS DU SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ET DU SCOT (Schéma de cohérence Territoriale)**

Par délibération n°16-046 en date du 14 décembre 2016, la communauté de communes Cœur d'Yvelines a adopté des nouveaux statuts.

Il s'agissait:

- D'intégrer dans les compétences le versement de la contribution SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)  
De faire mention de la compétence SCOT (Schéma de cohérence Territoriale)
- De modifier des intitulés de la compétence développement économique
  - « zones d'activité économique et action de développement économique » devient « actions de développement économique ; création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique ».
  - « promotion du tourisme en coordonnant les actions touristiques » devient « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme »

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts de la communauté de communes Cœur d'Yvelines

## 8) DEGRADATION DES TUYAUX D'EAUX PLUVIALES

Nous avons subi des dégradations à la salle des fêtes. Les descentes d'eaux pluviales de la salle des fêtes ont été dégradées (aplaties) au-dessus des dauphins.

Nous sommes dans l'obligation d'effectuer ces travaux.

## 9) FONDS DE CONCOURS

L'ensemble du conseil municipal approuve la demande d'aide de fond de concours à Cœur d'Yvelines, pour nos travaux de sécurité, Rue de la Justice, ainsi que pour nos travaux à l'accessibilité des personnes handicapées.

La séance est levée à 22h00.

## INFORMATIONS

### PLANNING SIEED 2017 :

#### DERNIERE COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

- Le mercredi 8 novembre 2017.

LES DECHETS VERTS s'arrêteront le 18 décembre 2017.

### PLANNING SIEED 2018 - LA COLLECTE DES DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS :

- La collecte des déchets verts aura lieu du 26 mars 2018 à la semaine du 3 décembre 2018.
- Les collectes des objets encombrants auront lieu les 15 mai 2018 et le 8 novembre 2018.

### MANIFESTATIONS A VENIR:

- Cérémonie du 11 novembre : à 14h00 au Monument aux Morts.
- Messe des Morts de la commune : le 14 novembre à 19h00 à l'Eglise.
- Repas des anciens : le samedi 9 décembre 2017.
- Fête de Noel : le jeudi 21 décembre 2017 à 18h45 à la salle des fêtes.
- La galette des rois : le dimanche 21 janvier 2017 à 16h00 à la salle des fêtes.



En réponse à vos besoins, La Poste, partenaire historique naturel du secteur public au service des citoyens et Elior, leader de la restauration collective en France, s'allient pour vous proposer un service de **portage de repas** au domicile de vos administrés.

Cette mission de proximité est assurée par **le facteur**, acteur de confiance, présent 6 jours sur 7 auprès de vos administrés et sur l'ensemble de votre territoire.

## Milleur de la restauration aux séniors

Sur chaque jour des repas adaptés aux goûts des séniors : cuisine traditionnelle et savoureuse qui privilégie les recettes allégées, élaborées avec des produits de qualité.

« Pour les séniors en bonne santé et prévenir la dénutrition nous proposons des repas complets pour toute la semaine, mais nous conseillons néanmoins ou des recommandations en cas de régime et de grand froid. Cette offre a été conçue à l'initiative du Docteur Jeanndel, gériatre »

« L'accompagnement doit couvrir l'ensemble des besoins nutritionnels de la personne âgée, tout en respectant ses goûts et préférences »  
**Pr. Claude Jeanndel, gériatre.**

« Le quotidien des personnes âgées réside à de petites doses tout au long de la journée un effort de bien-être, de repos de fête et des repas à thème, des animations, rigolades, tout comme le fait de fêter... »

### PRÉPARATION DU REPAS



## L'expertise de la livraison et de la relation de proximité

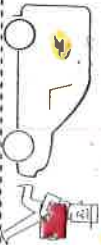


LIVRAISON PAR LE FACTEUR



« Chaque fois que possible, nous privilégions la livraison par facteur, car c'est le plus sûr et le plus rapide »

Une visite quotidienne qui contribue au bien manger !



« Une visite quotidienne permet de vérifier que les repas sont bien livrés et de répondre à vos questions. C'est aussi un moment privilégié pour échanger et partager des moments agréables »

## Les avantages pour les séniors

« Les seniors, surtout chez nous, ont une difficulté à se au quotidien. Il me permet de rester seul(e) et de me sentir moins seul(e), tout en restant chez moi »  
**Jean, 82 ans.**

VEILLE SOCIALE



« La veille sociale permet de repérer les personnes qui ont besoin d'aide et de leur proposer des services adaptés »

LIEN ET DIALOGUE

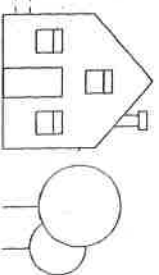


« Le lien et le dialogue sont essentiels pour maintenir une bonne qualité de vie. C'est pourquoi nous proposons des ateliers de cuisine et de partage de recettes »



## Les atouts pour votre collectivité

- Contribuer activement au bien vivre à domicile des personnes âgées, en leur proposant une offre complète de restauration.
- Proposer à vos administrés une solution clé en main avec deux secteurs de compétence : la plénière alimentaire et la livraison optimisée avec garanties.
- Bénéficier d'un portail dédié pour gérer et suivre le service au quotidien : commandes de repas, gestion des convives, suivi des livraisons (ramenir de repas contre signature).
- Valoriser l'action sociale portée des seniors et de leur famille grâce à des dispositifs d'information et de communication précis à l'emploi (affiches, livret d'accueil).



Bien vivre à domicile !

